



MAIRIE DE
05380
CHÂTEAUROUX-LES-ALPES

BP 7
(Tél 04.92.43.22.04 - ☎ 04.92.43.55.95)
E-mail : mairie.05380@wanadoo.fr

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal
Du jeudi 3 octobre 2019 à 19h00 en Mairie

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Marie BARRAL.

Membres présents : Jean-Marie BARRAL, Xavier LONG, Claude FABRE, Isabelle PALMARINI, Noredine FRIH, Sophie GOURCEAUX, Thomas BETH, Véronique GENSUL, Laurence DESLANDES, Julien BRENIERE, Stéphanie ROUX, Henriette COLLET, Claude BLANCHET (arrivée 19h46), Eric LIONS (arrivée 19h51)

Membres absents : Sonia MARMUGI

Secrétaire de séance : Claude FABRE

ORDRE DU JOUR :

- 41- Contrat approvisionnement plaquettes bois
 - 42- Prêt TVA
 - 43- Acte de servitude ligne 63Kv
 - 44- Convention de déneigement St Alban
 - 45- Acquisition emplacements réservés
 - 46- Questions diverses
-

Le Maire ouvre la séance à 19h04

Les élus font part de différentes observations sur le compte rendu du 26/07/2019.

Une élue demande ce qui a été fait au sujet de la reconstruction de la muande, le maire répond qu'il ne s'est pas rendu sur place mais que les propriétaires ont ouverts un dossier de rénovation. Une élue explique qu'un PV d'urbanisme peut être dressé dans ces cas-là.

Un élu fait différentes remarques sur le compte-rendu du dernier conseil municipal, il souhaite que le compte-rendu soit modifié car le vote de la délibération 33 qui a été reporté apparait dans les questions diverses, il convient donc de mettre ce paragraphe avant. Ce point sera modifié. De plus il souhaite des excuses du maire suite à ces propos à son sujet lors du dernier conseil municipal à son sujet. Le maire refuse de s'excuser à juste titre.

Le compte-rendu du conseil municipal du vendredi 26 juillet est voté avec 3 voix pour, 7 abstentions et 2 contre soit 12 voix.

L'ordre du jour du conseil municipal démarre à 19h28.

41- Contrat approvisionnement plaquettes bois

Délibération concernant le contrat avec la communauté de communes de Serre-Ponçon pour la livraison des plaquettes bois pour l'approvisionnement de la chaufferie bois.

Une élue demande si le prix du tonnage a changé.

Le maire explique qu'il a un peu augmenté car la taille des plaquettes a changé afin d'avoir moins de problème avec la chaufferie.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 12 voix.

42- Prêt TVA

L'adjoint explique qu'il avait été décidé au moment du budget de prendre un crédit relais pour la TVA sur les différents programmes d'investissement.

Il avait été décidé de reculer la date de cet emprunt pour avoir le temps d'obtenir le FCTVA afin de le rembourser.

Un élu demande pourquoi il est indiqué dans la délibération périodicité annuelle.

Cette ligne sera supprimée.

L'adjoint souhaite faire une explication sur la trésorerie de la commune et explique que les délais de versement des subventions ont été vérifiés sur les différents programmes. Il réunira donc la commission finances pour discuter d'un crédit relais subvention. Ce crédit relais peut être obtenu en fonction des arrêtés de subvention déjà reçus en mairie, et il est remboursé au fur et à mesure des versements de subventions sans aucuns frais.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 12 voix.

43- Acte de servitude ligne 63Kv

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2 du 29/05/2015 pour la signature de la convention dans le cadre du projet de liaison souterraine à 63KV Mont Dauphin-Pralong 2.

Il rappelle la Motion du 21 novembre 2014 réclamant l'enfouissement de toutes les lignes électriques.

Il convient désormais de signer l'acte de servitude concernant ce projet.

Un élu fait remarquer que ça se situe vers la chapelle Ste Catherine et qu'il faudra veiller à ce que tout soit remis en état.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 12 voix.

44- Convention de déneigement St Alban

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans l'objectif d'améliorer le niveau de service en matière de viabilité hivernale il est nécessaire de signer une convention avec un prestataire pour le déneigement sur le hameau de Saint Alban pour l'hiver 2019-2020.

Le prestataire a souhaité augmenter un peu le tarif dû à l'augmentation du gasoil.

Un élu précise qu'il faudra bien vérifier l'assurance.

Un élu pose la question de la TVA et demande qu'une attestation d'exonération de la TVA soit fournie.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 12 voix.

45- Acquisition emplacements réservés

Arrivée Claude Blanchet 19h46 et Eric Lions 19h51.

Le maire explique au conseil qu'il convient d'acheter des emplacements réservés afin de faciliter le stationnement ou le retournement des engins de déneigement.

IL explique qu'il s'agit de mettre la procédure en marche, il faudra demander les prix aux domaines.

Le maire explique qu'il y a une erreur sur un des emplacements réservés dans le nouveau PLU donc il est enlevé de la délibération. Cependant il y a un autre emplacement réservé à ajouter.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 14 voix.

46- Questions diverses

* Le maire explique qu'un habitant a envoyé un courrier et que depuis 1994 il n'y a pas eu de modifications sur le cadastre. Il avait demandé à faire un échange de terrain avant le pont Ste Catherine. La commission voirie se rendra sur place.

* Un habitant explique à la mairie qu'un vieux chemin traverse sa propriété et il souhaiterait le récupérer et l'échanger avec un autre terrain.

* Un habitant a fait une demande de création d'escalier sur la voirie communale à St Marcellin. La commission voirie et urbanisme se rendra sur place.

* Un professeur a fait une demande d'aide pour un voyage scolaire pour 4 étudiants de la commune. Les élus précisent que ça n'a jamais été fait. Une élue se demande si la mairie ne peut pas envisager une aide au niveau social pour les enfants dont les familles ont peu de revenus.

* Le maire explique que les travaux du bâtiment les aubergeries avancent et que la salle de l'ancien office sera libérée bientôt. Il demande aux élus ce qu'il faut faire avec l'ancien table du conseil municipal. Il est proposé de la mettre dans la salle du conseil municipal.

- * Une élue souhaiterait savoir où en est l'édition du prochain journal municipal car elle le demande depuis fin août. Le maire lui répond que ça arrive bientôt.
Un élu demande si ce journal prend du retard, le prochain sera-t-il distribué avant la fin de l'année ?
- * Une élue demande des informations sur les travaux de rénovation énergétiques. Elle reçoit les comptes-rendus des réunions mais aimerait savoir s'il y a eu des surprises au niveau des travaux. Un point est fait sur les travaux qui avancent bien, le bâtiment des aubergeries sera terminé avant la fin de l'année. Il y a eu quelques plus-value mais également des moins-value.
- * Un élu demande pourquoi le maire a intercepté un courrier d'une habitante au mois d'août dernier. Le maire explique que ça ne concernait pas la mairie mais que c'était un problème entre voisins lors de la construction d'une maison.
Un élu précise que les problèmes avec les canaux d'arrosage n'ont en effet rien à voir avec la commune.
- * Une élue demande pourquoi des déchets verts ont brûlé pendant 3 semaines à Fontmolines. Le maire explique que l'autorisation avait été demandée.
- * Un élu fait le point sur le fonctionnement du SIVU des loulous et la crèche les petits petons. Il y a eu beaucoup d'enfants au centre aéré et une forte augmentation sur Châteauroux. Le budget de la crèche est positif, la direction est allée récupérer les impayés.
- * Le maire explique que la région a envoyé un courrier pour le transport scolaire. Les enfants qui habitent à moins de 3 km pourront prendre le bus sous réserve de s'inscrire auprès de la région.
- * Un élu demande s'il y a un calendrier pour les travaux sur les ponts de la route de la cascade. Le maire répond qu'il demande à l'entreprise d'aller plus vite car ça a pris du retard. Il reste trois ponts à rénover. Une élue souhaite savoir si les ponts sont ouverts le week-end car il y a eu des problèmes le week-end précédent pour l'accès à la vallée du rabioux. Le maire répond que l'accès était rétabli comme prévu.
- * Un élu explique que les élus ont reçu un mail pour une réunion sur du goudronnage et demande ce qu'il en est de la réunion publique qui devait être faite sur l'aménagement du village. Le maire explique qu'il a fallu attendre la date donnée par le Président du Conseil Départemental pour organiser cette réunion une élue demande à quel endroit sont les travaux et ce qu'il est prévu si un canal traverse la route à cet endroit. Le maire a prévenu le syme 05, l'Eau de l'Embrunais et la CCSP pour l'assainissement pour faire des travaux sur la route avant.
Une élue demande pourquoi la réunion publique a lieu en présence des financeurs. Le maire répond qu'ils sont là pour présenter le projet en tant que payeur sur une route départementale.
- * Un élu présente l'avancement du projet de microcentrale-aspersion suite à la réunion du 20 septembre. Une réunion de présentation aura lieu pour les conseillers municipaux pour faire le point sur le projet. Afin de financer le projet d'aspersion
Un élu explique que le dossier des ASA est complet pour la subvention du Feader. Il y aura une assemblée générale de l'union des Asa pour modifier les statuts et porter le GIE (groupement d'intérêts économique) avec la commune.
Un élu demande s'il faudra faire un appel à candidature pour la création du GIE. Le bureau d'étude les accompagne dans cette démarche.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h48.

**Le Maire,
J.M. BARRAL**

